



Nos Produits Structurés



RP CHASSAGNE MONTRACHET MAI 2023 (1)

Réservé exclusivement aux clients CARDIF



Date d'émission
Août 2023



Durée
1 à 5 ans



Constatation
Mensuelle



Déclenchement
jusqu'à -40%



Gain annuel espéré
10% (2)



Protection du capital
- 40 %

Le produit "RP Chassagne Montrachet Mai 2023", investi sur une durée de 1 à 5 ans maximum est indexé sur l'indice : panier de deux actions **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE** et **RENAULT**.

La date de constatation initiale sera déterminé selon la valeur de cours la plus basse.

Le 24/05/2023, les actions **Société Générale** et **Renault** valaient respectivement 23.77 € et 32.75 €.

A compter de la fin de la 1ère année :

Un mécanisme de remboursement anticipé est automatiquement activé à partir de la fin du 12ème mois, si suite à une constatation mensuelle la valeur constatée est égale à 100% du niveau initial, dégradé de 4,50 % par mois à partir du 13ème mois.

Par exemple : pour une constatation au 20 ème mois, 12 mois seront écoulés depuis la première constatation mensuelle, alors le niveau de sortie anticipée sera fixé à 100% dégradé de 4,50% x 8 (soit 100% - 36%) ce qui donne une barrière de déclenchement à hauteur de 64%.

Cette dégressivité de la barrière de sortie s'arrête au 21ème mois pour être fixée alors à 60%.

Si le remboursement anticipé est activé, alors vous recevrez un remboursement de 100% de votre capital avec un gain de 10% annuel (prorata temporis).

Au terme des 5 années

et si le mécanisme de remboursement anticipé n'a pas été activé :

- Si l'action clôture au-dessus de 60 % de son niveau initial de référence, l'investisseur bénéficiera d'un remboursement de 150.00% du capital initial investi (soit 100 % du capital initial + 50% de gains).
- Si l'indice clôture en-dessous de 60% de son niveau initial de référence, l'investisseur subira une perte en capital corrélée au niveau final de l'indice.

La recherche de performance induit un risque de perte en capital

LES PRODUITS STRUCTURES

Un produit structuré est un instrument financier complexe, à durée de vie limitée, émis par un établissement financier.

Il comporte, en effet, une échéance (allant souvent de 5 à 10 ans) et peut être clôturé avant cette date via un mécanisme de remboursement anticipé. Ce mécanisme s'active quand la barrière de déclenchement est atteinte selon les conditions du produit.

La plupart des produits structurés proposés offrent :

- Une protection en capital, totale ou partielle, à une échéance donnée.
- Une performance prédéfinie en cas de réalisation d'un scénario de marché. Cette performance peut être versée sous forme de coupons périodiques ou de prime de remboursement à l'échéance. Cette performance dépend donc du comportement du sous-jacent.



**Groupe
Prévenance**
Protection & Patrimoine

7 Rue Voirin - 25000 BESANCON
03 81 81 66 40 - contact@groupe-prevenance.fr
www.groupe-prevenance.fr

(1) Les plaquettes commerciales et financières sont à disposition sur simple demande.

(2) Le " gain annuel espéré " et le " taux de rendement annuel net maximum " sont définis dans la brochure commerciale du produit.